

# Genève & région

Plus écolos, les tulipes vont remplacer les roses

Page 16

Prisons: les députés critiquent la réforme du statut des gardiens

Page 15



SABINE PAPILLOU

## Parrainage

# L'industrie du tabac finance la Croix-Rouge genevoise

La section cantonale ainsi que le Musée de la Croix-Rouge sont sponsorisés par Japan Tobacco. Vives réactions

Sophie Davaris

La Croix-Rouge reçoit de l'argent de l'industrie du tabac. Elle refuse de dire combien. Plusieurs milieux s'indignent de ces dons, comme l'a appris la Tribune de Genève. En juillet, la Société européenne de pneumologie, la Fédération mondiale du cœur, le Cipret, OxyRomandie et des représentants de l'Université de Lausanne ont écrit au président du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour s'indigner du partenariat noué avec Japan Tobacco International (JTI) et demander d'y mettre un terme.

Dans leur lettre, ils rappellent que l'un des principes fondateurs du Mouvement de la Croix-Rouge consiste à «protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine». Or, écrivent-ils, selon l'Organisation mondiale de la santé, six millions de personnes dans le monde meurent chaque année du tabac, seul produit légal à provoquer la mort de plus du tiers de ses consommateurs. Basé à Genève, JTI vend notamment les marques Camel et Winston sur le marché mondial.

«Henry Dunant se retournerait dans sa tombe!» s'exclame le président du Centre d'information pour la prévention du tabagisme (Cipret). Pour Jean-Luc Forni, qui préside aussi l'Association des pharmaciens genevois, la Croix-Rouge viole ses principes fondateurs en acceptant de l'argent de l'industrie du tabac. Outre le partenariat entre JTI et le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge genevoise



L'une des règles internes de la Croix-Rouge stipule qu'un partenariat viole les principes fondamentaux lorsque l'activité commerciale principale de l'entreprise se rapporte à la fabrication ou la vente de produits nocifs pour la santé. D'où la polémique. PIERRE ABENSUR

reçoit également de l'argent de cette entreprise (lire ci-dessous).

### Effacé du site Web

La première lettre a été suivie d'une seconde missive, en octobre. Selon les signataires, le courrier est resté sans réponse. Seule réaction:

la mention du partenariat, bien visible sur le site Web de JTI, a entre-temps disparu.

Contactée par la Tribune, l'entreprise de cigarettes confirme laconiquement que «la Fondation JTI a soutenu ponctuellement le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

en 2011». Directeur de ce dernier, Roger Mayou précise que ce soutien consiste en un don pour l'agrandissement et la transformation du musée «parmi des dizaines d'autres dons». «Surpris par ces réactions», il ajoute simplement que «le conseil de fondation réfléchit à la suite à donner

à ces lettres». Pour l'heure, le partenariat est toujours en vigueur.

L'affaire n'en restera pas là. Pascal Diethelm, président d'OxyRomandie, a demandé un avis de droit sur la légitimité du partenariat entre JTI et la Croix-Rouge. Confiant, il rappelle que la convention-cadre de l'OMS, signée par la

Suisse, explique clairement qu'il existe un «conflit fondamental et irréconciliable entre les intérêts de l'industrie du tabac et ceux de la santé publique», et que, selon ce texte, le parrainage par l'industrie du tabac d'organisations communautaires ou sanitaires devrait être interdit.

### «Contre aux règles»

Pire: Pascal Diethelm ajoute que «le parrainage par JTI est contraire aux règles internes de la Croix-Rouge concernant les partenariats avec le secteur privé. Il est écrit qu'un partenariat viole les principes fondamentaux lorsque l'activité commerciale principale de l'entreprise se rapporte à la fabrication ou la vente de produits qui sont reconnus publiquement comme étant nocifs pour la santé».

### «Henry Dunant se retournerait dans sa tombe!»

Jean-Luc Forni  
Président du Centre d'information pour la prévention du tabagisme (Cipret)

Enfin, l'article 23 du Règlement sur l'usage de l'emblème de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge par les sociétés nationales est encore plus explicite: «Certaines entreprises exercent des activités dont le but est en lui-même directement contraire aux objectifs du Mouvement (par exemple vente ou fabrication d'armes, d'alcool, de tabac ou de produits clairement identifiés comme étant nuisibles sur le plan écologique). L'association du nom ou du signe de ces entreprises avec ceux d'une société nationale doit donc être évitée.»

## Mettan: «Un bien mauvais procès»

● La Croix-Rouge genevoise ne cache pas qu'elle reçoit de l'argent de JTI. Bien au contraire. Dans son rapport annuel, elle remercie ses donateurs. Outre les partenaires publics, 163 associations, entreprises ou personnes physiques soutiennent la Croix-Rouge. Deux sont mentionnés en gras, à titre de «grand donateurs», dont JTI.

Grand donateur? Interrogée, la direction refuse de révéler le montant versé par JTI, mais précise que le cigarettier soutient exclusivement des activités en faveur des personnes âgées. «Des employés s'engagent aussi dans des missions de bénévolat», ajoute Guy Mettan, président de la Croix-Rouge genevoise. Cette association n'est-elle pas problé-

matique? Pour Jean-Luc Forni, président du Cipret et des pharmaciens genevois, elle est choquante: «La Croix-Rouge vient en aide aux faibles, aux personnes bafouées, vulnérables. Il est pour le moins malvenu qu'elle touche de l'argent d'une activité qui rend les gens malades, d'une industrie dont les produits tuent la moitié de leurs consommateurs. J'en ai parlé à la direction de la Croix-Rouge, qui m'a répondu que l'industrie pharmaceutique vendait aussi des produits qui pouvaient s'avérer nocifs. Peut-être, mais les médicaments sont là pour soigner et soulager, pas pour tuer les gens!»

Le sujet du partenariat sera à l'ordre du jour du prochain comité de la Croix-Rouge, indique

Guy Mettan. Le président estime que l'organisation «n'a pas à se faire le champion d'une cause particulière, aussi noble soit-elle. Nous appliquons les règles de la Croix-Rouge suisse et séparons le soutien de JTI de nos activités dans le domaine de la santé.» Il ne voit pas du tout «pourquoi discriminer une entreprise parfaitement légale, qui a pignon sur rue, qui est tout à fait respectable et compte des centaines d'employés à Genève. Il ne s'agit tout de même pas d'un fabricant de canons!» Et de conclure: «On nous fait un bien mauvais procès. La Croix-Rouge ne fait pas de distinction entre ses donateurs. Tous les êtres humains sont égaux, c'est bien ce que disait Henry Dunant.» S.D.

PUBLICITÉ

CAFE DU CENTRE

Tous les mercredis soir et jeudis soir

**Homard Grillé**

Demi 28,-  
Entier 45,-

PLACE DU MOLARD 5  
022 311 85 86  
CAFEDUCENTRE.CH

PUBLICITÉ

15<sup>e</sup> COLLOQUE WRIGHT POUR LA SCIENCE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

12-16 NOV 12  
UNI DUFOUR  
24, rue General Dufour

ARCHITECTURE MOLECULAIRE

Conférences publiques tous les soirs à 19h30. Entrée libre.

LUNDI 12 NOVEMBRE  
DR RODERICK MACKINNON  
PRIX NOBEL DE CHIMIE 2003

MARDI 13 NOVEMBRE  
PROF. TAKUZO AIDA

MERCREDI 14 NOVEMBRE  
PROF. ANDREW B. HOLMES  
LES POLYMERES, FUTURS DE L'ÉLECTRONIQUE

JEUDI 15 NOVEMBRE  
PROF. DAVID LEIGH

VENDREDI 16 NOVEMBRE  
DR VENKATRAMAN RAMAKRISHNAN  
PRIX NOBEL DE CHIMIE 2009

Programme complet sur [www.colloque.ch](http://www.colloque.ch)

LE TEMPS